

G.R.E.C.



CEYRAS (vue générale sud)



CEYRAS (vue générale nord)

Photographies de Jean-Pierre LOUIS

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

CEYRAS

Eglise et Seigneurie

AVANT-PROPOS

Il s'avère difficile parfois de se pencher sur le passé d'un terroir sans avoir à démêler les fils de l'histoire de ses églises d'avec ceux de sa seigneurie. C'est le cas de **Ceyras** terroir de cette communauté comprend trois édifices religieux qui ne manquent pas d'intérêt :

-La chapelle Notre-Dame d'Hortus ou des Ortouls est un oratoire de plan carré de la deuxième moitié du XIVème siècle que précède un porche élégant, légèrement postérieur, du XVème siècle. Il se dresse à l'est de l'agglomération, en bordure de la D908. Au XIè et au XIIème siècles, le cartulaire de **Gellone** cite la "villa de Hortulis" ou "de Ortolz", mais aucune église n'est mentionnée sur ce site. L'édifice actuel a été sérieusement restauré vers 1970 ⁽¹⁾.

-L'église Saint-Pierre de Leneyrac de style pré-roman a été reconstruite au Xème ou au XIème siècle, mais présente des structures plus anciennes du Vème-VIIème. Un arc triomphal outrepassé sépare le chevet quadrangulaire voûté en berceau de la nef plus large recouverte d'une charpente. Ancienne église paroissiale, elle est devenue simple chapelle rurale dès le XIIè siècle. Elle a été restaurée en 1987/1988 ⁽²⁾.

-L'église paroissiale actuelle, dédiée à Saint-Saturnin, fera le principal objet de notre étude ⁽³⁾.

-Nous aborderons d'abord l'histoire des seigneurs de **Ceyras** dominée par la famille DE LAUZIERES. Cette illustre lignée dont le nom apparaît dès le XIème siècle et s'éteint au milieu du XIXème ne laisse pas d'éveiller l'intérêt du généalogiste, de l'archéologue, mais aussi la curiosité du lecteur. Le cheminement de cette famille dans le cours de l'Histoire s'avère d'autant plus captivant qu'il devient parfois malaisé de le retracer ⁽⁴⁾.

LA SEIGNEURIE DE CEYRAS

Les textes concernant ce sujet font défaut, on ne

peut remonter au-delà du XIIIè siècle. Depuis le début de ce siècle, la seigneurie de **Ceyras** (château, domaine terres) appartient à Pierre de BREMOND ou BERMOND D'ANDUZE. Des liens très forts s'étaient tissés au fil des siècles, en particulier dès le Xème siècle, entre les puissantes familles seigneuriales de Posquieres, BERMOND D'ANDUZE, BERNARD-ATON. En 1212, Pierre BREMOND D'ANDUZE avait épousé Constance, fille de Raymond VII, comte de TOULOUSE ⁽⁵⁾.

Peu avant 1225, un Aymeri DE CLERMONT est seigneur de **Ceyras**; il a épousé Decane fille d'Aiguine DE CASTRIES et de Rostaing IV DE POSQUIERES⁽⁶⁾. Cet Aymeri doit être le second fils d'Aymeri II, seigneur de **Clermont** de 1176/1184 à 1239 et de Marie DE MONTPELLIER. Il est devenu seigneur de **Ceyras** ou plutôt d'une partie de la seigneurie que son épouse Decane DE POSQUIERES lui a certainement apportée en dot. En 1270, son fils, Aymeri, seigneur de **Lacoste**, rend hommage à l'évêque de **Lodève**, Raymond ASTOLPHE DE ROCOZELS (1262-1280), pour ce qu'il possédait en outre à **Leneyrac** et dans **Ceyras**.

Pierre DE BREMOND D'ANDUZE ayant suivi en 1242 le parti de Raymond VII, comte de **Toulouse** (1197-1249), SAINT-LOUIS confisqua en 1243 tous ses biens (château, domaine, terres) et les remit à Guillaume DE CAZOULS, évêque de **Lodève** (1241-1259) qui donna en fief, la même année, le château et le domaine à Bérenger II DE GUILHEM, seigneur de **Clermont** de **Lodève** (1239/1240-1249), et les terres à Raymond Bouniol ou BONNIOL, de **Clermont**⁽⁷⁾.

En 1261, Raymond DE BELIN, évêque de **Lodève** (1259-1262), donna en fief à Bérenger III DE GUILHEM, seigneur de **Clermont** de **Lodève** (1249-1275) les terres qu'avait reçues Raymond BOUNIOL. Dans son ouvrage intitulé "Chronologia praesulum Lodovensium", PLANTAVIT DE LA PAUSE, évêque de **Lodève** (1625-1648), a dû confondre Raymond DE BELIN avec le suivant, Raymond ASTOLPHE de

ROCOZELS (1262-1280). Ernest MARTIN donne les dates exactes de l'épiscopat de ces deux prélats dans son "*Histoire de la Ville de Lodève*"⁽⁸⁾.

En 1270, Aymeri DE CLERMONT, seigneur de **Lacoste**, petit-fils d'Aymeri II DE GUILHEM, seigneur de **Clermont de Lodève** (1176/1184-1239), est déjà en possession du château et du domaine de **Ceyras** que lui a cédés Bérenger III, son cousin germain. Il rend hommage à Raymond ASTOLPHE DE ROCOZELS pour les propriétés qui lui appartenaient à **Leneyrac** et à **Ceyras**. Les terres de **Ceyras**, elles, appartenaient encore à Bérenger III qui les vendit au seigneur de **Lacoste** vers 1275. A partir de cette date, les seigneurs de **Clermont de Lodève** ne rendirent plus hommage à l'évêque de **Lodève** pour la seigneurie de **Ceyras**.

De 1275 à 1319, Aymeri DE CLERMONT est seigneur de **Lacoste** et de **Ceyras**. Un Aymeri a certainement pris la succession soit entre 1275 et 1296: un Aymeri refuse de rendre hommage pour **Ceyras** en 1285, à Bérenger GUIRARD, évêque de **Lodève** (1285-1291); soit entre 1296 et 1306: un Aymeri, fils du précédent, a certainement pris la succession vers 1296, époque à laquelle le seigneur de **Lacoste** et de **Ceyras** refuse de rendre hommage à Gaucelin DE LA GARDE, évêque de **Lodève** (1292-1296), pour **Ceyras**; soit enfin entre 1306 et 1319, époque à laquelle PHILIPPE V, roi de **France**, s'informe auprès du sénéchal de **Carcassonne** si l'hommage qu'un Aymeri lui a rendu ne lésait pas les droits de l'évêque. Les démêlés des seigneurs de **Lacoste** et de **Ceyras** avec les évêques de **Lodève** occupent le devant de la scène en 1285, en 1296, en 1306, en 1319⁽⁹⁾.

Raymond II DE LAUZIERES, fils d'Anglésian Ier DE LAUZIERES et de Guilhaumette de ROCHEFIXE, seigneur de **Lauzieres**, **Montagnac**, **Conas**, **Saint-Guiraud**, **Gignac** en partie..., sera à l'origine de l'établissement de la famille DE LAUZIERES dans le **Quercy**. Le 13 août 1344, il épouse Marie ou Marguerite DE GUILHEM DE CLERMONT, fille de Rostaing DE CLERMONT, fils d'AYMERI, seigneur de **Ceyras** et de **Lacoste**. C'est ainsi que suivant acte de reconnaissance passé devant Maître SEGURET, notaire de **Ceyras**, le 13 août 1344, les seigneuries de **Ceyras** et de **Lacoste** entrèrent en possession de la maison DE LAUZIERES: celle de **Lacoste** jusqu'en 1611, celle de **Ceyras** jusqu'à la Révolution. En effet, la seigneurie de **Lacoste** échut à Anglésian II, troisième fils de Raymond II. Elle passa en 1360 dans la branche des DE LAUZIERES DE SAINT-BEAULIZE, puis,

en 1605, dans celle des DE LAUZIERES DE SAINT-GUIRAUD; enfin, elle fut vendue, en 1611, par Charles DE LAUZIERES, à Claude DE COMBES, président au présidial de **Montpellier**. Raymond II teste en 1361 et décède en 1388⁽¹⁰⁾.

A la clé de voûte de la quatrième travée de la nef de l'église Saint-Paul de **Clermont-l'Hérault** figurent les armoiries de la famille DE LAUZIERES: "d'argent à l'osier de sinople" (un chêne occupe la majeure partie de l'écu). Peut-on attribuer aux générosités de cette famille le financement et la reprise des travaux d'édification de l'église à l'occasion du mariage de Raymond II DE LAUZIERES avec Marie DE GUILHEM DE CLERMONT ? Cela permettrait de dater plus précisément la construction de cette partie de la nef, entre 1343 et 1345⁽¹¹⁾.

En 1389, le fils aîné de Raymond II, Rostaing Ier DE LAUZIERES se maintient en **Quercy**. Il épouse d'abord, vers 1390, Agnès DE GUILHEM, fille de Bérenger IV DE GUILHEM, seigneur de **Clermont-Lodève**, puis, le 13 novembre 1398, en secondes noces, Catherine DE PENNE avec laquelle il aura un fils, Raymond III DE LAUZIERES. On ignore la date du décès de Raymond II. Sa veuve testa le 24 juin 1444. Elle avait hérité de biens importants en **Auvergne**, en **Quercy**, en **Rouergue**, qu'elle donna à son petit-fils Dorde ou Dordet DE LAUZIERES, mais chargea son fils, Raymond III, d'exécuter son testament⁽¹²⁾.

De 1444 à 1451, Raymond III DE LAUZIERES, seigneur de **Lauzieres**, de **Ceyras** et autres lieux, succède à son père Rostaing Ier, mort avant 1444. Il épouse Jeanne Gabrielle DE NOGARET-CALVISSON-TRELANS. Leur fils, Dorde ou Dordet DE LAUZIERES hérite donc des titres et des biens de sa grand-mère, Catherine DE PENNE ainsi que de ceux de son grand-oncle, Raymond-Amiel DE PENNE qui, par testament du 21 juin 1451, lui lègue ses biens, ses titres, à condition qu'il porte les noms et les armes DE THEMINES-CARDAILLAC et DE PENNE. En 1452, il succède à son père Raymond III et se marie avec Miracle DE CARDAILLAC qui lui donnera cinq fils et trois filles. Ses titres comme ses possessions sont innombrables: baron de THEMINES, de BOURIANE, seigneur de **Lauzieres**, **Penne**, **Cardaillac**, **Belfort-en-Quercy**, **Gourdon**, **Ceyras** et autres lieux. Il fut maître-d'hôtel du roi Charles VIII en 1483. Il teste en 1504 et meurt en 1512⁽¹³⁾.

Guillaume DE LAUZIERES DE THEMINES, un des cinq fils de Dordet et de Miracle, est baron de **Themines**, de **Bouriane**, seigneur de **Penne**, de **Cardaillac**,

Belfort, Gourdon et autres lieux. Il épousa Souveraine D'EBRARD DE SAINT-SULPICE qui lui donna six filles et quatre fils dont Jean DE LAUZIERES qui fut prieur d'**Octon**. Il testa en 1504 Deux cents prêtres assistèrent à ses obsèques célébrées en l'église des Cordeliers de **Gourdon** où il fut inhumé.

Louis DE LAUZIERES DE THEMINES succède à Guillaume, son père. Il est baron de **Themines**, seigneur de **Belfort, Gourdon** et autres lieux. Il a hérité de son grand-père les seigneuries de **Lauzieres** et de **Ceyras**. Il épousa Magdeleine DE ROQUEFEUIL dont il eut trois fils et sept filles. Il meurt en 1558.

Jean DE LAUZIERES DE THEMINES, fils aîné du précédent, lui succède. Il est baron de **Themines**, seigneur de **Lauzieres, Ceyras, Gourdon** et autres lieux. Il fut gouverneur de **Béziers**. Il épousa Anne DE PUYMISSON en 1544 dont il eut deux fils: Gabriel qui hérita de ses biens en **Quercy** et Pons qui eut les biens situés en **Languedoc**, notamment la seigneurie de **Ceyras**. L'une de ses sept filles, Claire DE LAUZIERES, épousa, en 1592, François DE CLERMONT-NIGRI, seigneur du **Bosc**. Il prit une part active en qualité de gouverneur de **Béziers** à la lutte contre les protestants. Il teste en 1576.

Son fils Pons DE LAUZIERES DE THEMINES, baron puis marquis de **Themines**, né en 1553, lui succède. Il avait épousé Catherine D'HEBRARD DE SAINT-SULPICE. C'est le plus célèbre des DE LAUZIERES. Sous les ordres du duc DE MONTMORENCY, il combat en **Languedoc** d'abord les Huguenots, puis les Catholiques, enfin la Ligue. En 1584, Damville et Pons aux ordres du duc assiègent avec succès la ville, puis le château de **Clermont de Lodève** tenus par les Ligueurs. Pons qui a pris le château est nommé gouverneur de la ville. En 1589, il devient sénéchal du **Quercy** dont il avait chassé MONTPEZAT et VILLARS. Resté fidèle à Henri IV, il poursuit avec succès encore la lutte contre la Ligue. La trêve de **Castelnau-Montratier** signée le 13 février 1593 mit fin aux combats. Ses nombreux faits d'armes lui valurent l'érection en marquisat de deux de ses baronnies: **Themines, Reyrevignes** et de six seigneuries: **Celles, Ruyres, Issendolus, Espedaillac, Quissac** et **Barasconie**, par lettre royale de 1610, confirmée en 1612. Il était en outre baron de **Gourdon**, seigneur de **Lauzieres, Ceyras, Cardaillac** et **Millac**. En 1616, il est chargé par Marie DE MEDICIS d'arrêter au Louvre le prince DE CONDE; le même jour, il est nommé Maréchal de FRANCE. Comme il soutient Marie DE MEDICIS contre le roi LOUIS XIII, sa fortune connaît une certaine

éclipse. En 1629, il se racheta par la prise de **La Rochelle** et fut choisi pour remplacer le duc DE VENDÔME comme gouverneur de **Bretagne**. Il laissa deux garçons, Charles et Antoine, ainsi qu'une fille, Gloriande, de son premier mariage; en secondes noces, il épousa Marie DE LANOUË-BRAS-DE FER dont il n'eut pas d'enfant. Charles fut tué au siège de **Monheurt**, près de **Domazan (Lot et Garonne)**, le 12 janvier 1621, laissant plusieurs enfants. Son frère Antoine mourra également au cours des Guerres de Religion, durant le siège de **Montauban**, en septembre 1621. Pons mourut à **Auray (Morbihan)** le 1er novembre 1627 et fut inhumé à **Cahors**.

Pons-Charles DE LAUZIERES DE THÉMINES, marquis de **Thémines**, seigneur de **Lauzières, Ceyras** et autre lieux..., fils de Charles, succéda à son grand-père Pons en 1627. Il fut tué le 13 août 1646, près de **Dunkerque**, durant la Guerre de Trente Ans. Il n'était pas marié. Par testament du 30 juin 1641, il avait institué sa soeur Catherine DE LAUZIERES DE THÉMINES pour héritière. Catherine épousa, en 1647, François-Annibal II, duc D'ESTREES, avec substitution des nom et armes des DE LAUZIERES DE THÉMINES. A sa mort, en 1654, nom, armes et biens de la maison DE THÉMINES passèrent dans la maison D'ESTREES. Ce fut la fin de la branche aînée des DE LAUZIERES. En 1650, François DE LAUZIERES (branche de SAINT-GUIRAUD) et Paul DE LAUZIERES (branche de SAINT-BEAULIZE) demandèrent l'annulation de ce testament dont les dispositions étaient contraires à celles du testament de Dordet DE LAUZIERES, en date du 18 septembre 1512. Pendant 82 ans, de 1646 à 1728, la famille D'ESTREES conservera l'héritage de Catherine DE LAUZIERES, duchesse D'ESTREES, en particulier la seigneurie de **Ceyras**. Après maintes et maintes actions en justice, Louis-Armand duc D'ESTREES, un des trois enfants de François-Annibal, qui avait hérité, à la mort de son père, en 1698, du nom, des armes, des droits et des biens de la maison de THÉMINES, fit donation à Jean-Luc DE LAUZIERES enfant de Henry DE LAUZIERES qui avait poursuivi l'affaire, du nom, des armes et des biens de la maison DE THÉMINES à deux conditions: le duc D'ESTREES n'aura pas à restituer les biens aliénés par sa maison d'une part, il possèdera jusqu'à sa mort qui surviendra en 1728, l'usufruit des biens conservés d'autre part.

Jean-Luc DE LAUZIERES DE THÉMINES, marquis THÉMINES dut attendre jusqu'en 1728 la jouissance de ses biens. Il succéda donc à Louis-Armand duc D'ESTREES. Une partie des terres, seigneuries, droits

avait été aliénée; la seigneurie de Lauzières avait été elle aussi vendue en 1650 à Antoine JOUGLA par Catherine DE LAUZIERES, duchesse D'ESTREES. Il restait quand même encore à Jean-Luc des biens importants, en particulier les seigneuries de **Thémines, Gourdon, Bouriane** en **Quercy**, les seigneuries de **Bessan, Ceyras, Saint-Beaulize**, et du **Bosc**, en **Languedoc**. Jean-Luc, né à **Saint-Beaulize** le 25 mars 1675, avait épousé Angélique ou Anne-Sophie DE HAUTEFORT en 1730. Il avait institué son frère Henry-Paul pour légataire avec substitution de tous ses biens à son épouse Anne-Sophie. Il meurt sans enfant, à **Paris**, le 1er avril 1737. Sa veuve se remaria avec le marquis DE BERINGHEN. Elle jouissait des biens légués par son mari et prit le titre de seigneresse de **Ceyras** jusqu'à sa mort. Le 17 juin 1754, Angélique ou Anne-Sophie DE HAUTEFORT, marquise DE BERINGHEN, seigneresse de **Ceyras** est marraine d'une cloche de l'église de **Ceyras**. Le 6 avril 1788, le Conseil de la Communauté de **Ceyras** se plaint de la mauvaise gestion des archives; Il souhaitait établir la roture des biens possédés par la seigneresse afin de pouvoir soumettre ces biens à la taille. Donc, en 1788, la marquise vivait encore ⁽¹⁴⁾.

Henry-Paul DE LAUZIERES marquis DE THÉMINES succède à son frère Jean-Luc en 1737 sans avoir la jouissance des biens. Né vers 1678, il s'était marié avec Dame DE CASTELLANE dont il eut trois enfants: une fille décédée très jeune et deux garçons: Henry, né en 1739, mort célibataire en 1784 et Alexandre-François. Il mourut en 1742 à **Saint-Beaulize**.

Alexandre-François DE LAUZIERES marquis DE THÉMINES, baron de **Gourdon**, seigneur de **La Bouriane, Bessan, Ceyras** et autres lieux hérita des biens de la famille à la mort de la marquise Anne-Sophie DE HAUTEFORT DE BERINGHEN, mort survenue vers 1788. Né à **Montpellier**, le 8 février 1743, il occupa dès l'âge de 29 ans des charges importantes. Vers 1772, il est vicaire général de l'évêché de SENLIS. En 1773, il est nommé abbé de l'abbaye bénédictine de Saint-Symphorien de **Beauvais**, enfin, en 1776, évêque de **Blois**. Tous ses biens en **Quercy** et en **Languedoc** sont confisqués à la Révolution. Il refuse, en 1790, de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé et quitte son siège le 7 avril 1791 ainsi que la **France**. Il réside d'abord en **Savoie**, puis en **Espagne**, en **Angleterre**, enfin à **Bruxelles** où il meurt le 2 novembre 1829 ⁽¹⁵⁾.

L'EGLISE SAINT-SATURNIN

Historique

En 1059-1060, un dénommé Richard et son épouse Aliarde donnent à l'abbaye de GELLONE "*duas modiatas de* deux muids de vigne, (le muids est aussi une mesure agraire) situés dans la paroisse SAINT-SATURNIN de **Ceyras**⁽¹⁶⁾. D'après l'abbé Gérard ALZIEU, SAINT-PIERRE-DE-LENEYRAC fut la première église paroissiale de **Ceyras**⁽¹⁷⁾. Au XI^e siècle, le siège de la paroisse fut transféré à l'église SAINT-SATURNIN ancienne chapelle castrale. Celle-ci fut détruite en raison de son état et/ou de son exiguïté et l'on construisit l'église romane primitive actuelle, avant ses nombreux remaniements. C'est ce qui s'est produit à **Brignac** où l'église SAINT-MARTIN-D'AUREILHAC perdit au XIII^e siècle le titre paroissial au profit de l'église SAINT-PIERRE du castrum. A Lacoste, l'église SAINT-JEAN-BAPTISTE, simple chapelle du castrum, prit le titre paroissial avant 1331 au détriment de l'église SAINT-SIXTE-D'AVENASQUE située sur le territoire de **Clermont**, mais dont les restes inclus dans une villa moderne se dressaient au nord de la colline de **Lacoste** ⁽¹⁸⁾.

Malgré la bulle du pape EUGÈNE III en faveur de l'abbaye de Gellone en 1146, la possession de la paroisse de **Ceyras** et de ses revenus était revendiquée par Pierre RAIMOND, évêque de **Lodève** (1138-1153). Depuis quand cette paroisse faisait-elle partie des possessions de l'abbaye? Il est difficile de se prononcer. Le patrimoine de cette communauté se serait constitué dès 804-808. Les moines affirmaient que le village et l'église Saint-Saturnin de **Ceyras** leur avaient été donnés au IX^e siècle par Guillaume, comte de TOULOUSE. Mais peu avant 1066, un incendie détruisit les archives, en particulier les chartiers; les chartes, celle du 14 décembre 804 qui faisait état de la donation de territoires au monastère de **Gellone**, parmi lesquels le village de **Ceyras** et son église SAINT-SATURNIN, ainsi que celles de 807 et de 812-817 qui donnaient la liste des possessions de l'abbaye sont considérées comme étant des faux établis par les moines. L'abbaye de **Gellone** voulait prouver son indépendance vis à vis de celle d'**Aniane**. Le conflit entre les deux communautés atteignit son paroxysme vers 1070. Pour faire valoir leurs droits, les moines n'hésitèrent pas dès le XI^e siècle à falsifier, sinon à produire, des chartes de donation qu'ils antedatèrent⁽¹⁹⁾. Quelque temps plus tard, un litige long et âpre

s'élève entre l'abbaye de **Gellone** et l'évêque de **Lodève** qui se disputent la possession de diverses églises. En 1153 encore, l'abbé de **Gellone**, RAIMOND II, se plaignait de ce que Pierre DECAN DE POSQUIERES, évêque de **Lodève** (1153-1161), et les chanoines gardaient les églises SAINT-MARTIN de **Castries** et SAINT-SATURNIN de **Ceyras**. Un compromis s'établit cependant cette année-là et les moines abandonnèrent **Ceyras** à l'évêque ⁽²⁰⁾. Le 25 octobre 1162 cependant, une bulle du pape ALEXANDRE III confirme à l'abbé de **Gellone**, RICHARD, la possession de l'église SAINT-SATURNIN de **Ceyras**. La même année, dans une autre bulle, ALEXANDRE III revient sur sa décision et déclare que l'église de **Ceyras** appartient à l'évêque de **Lodève**. Une autre bulle du pape INNOCENT III confirme en 1202 la précédente décision à Pierre FROTIER, évêque de **Lodève** (1201-1207) ⁽²¹⁾.

En 1252, le curé de la paroisse de **Ceyras** est convoqué par l'évêque à la cérémonie de bénédiction des Saintes Huiles, le Jeudi Saint ⁽²²⁾. Dans sa *Description des églises du diocèse* en 1331, l'évêque Bernard GUI cite l'église SAINT-SATURNIN paroissiale et curiale (charge des âmes), à la colla-

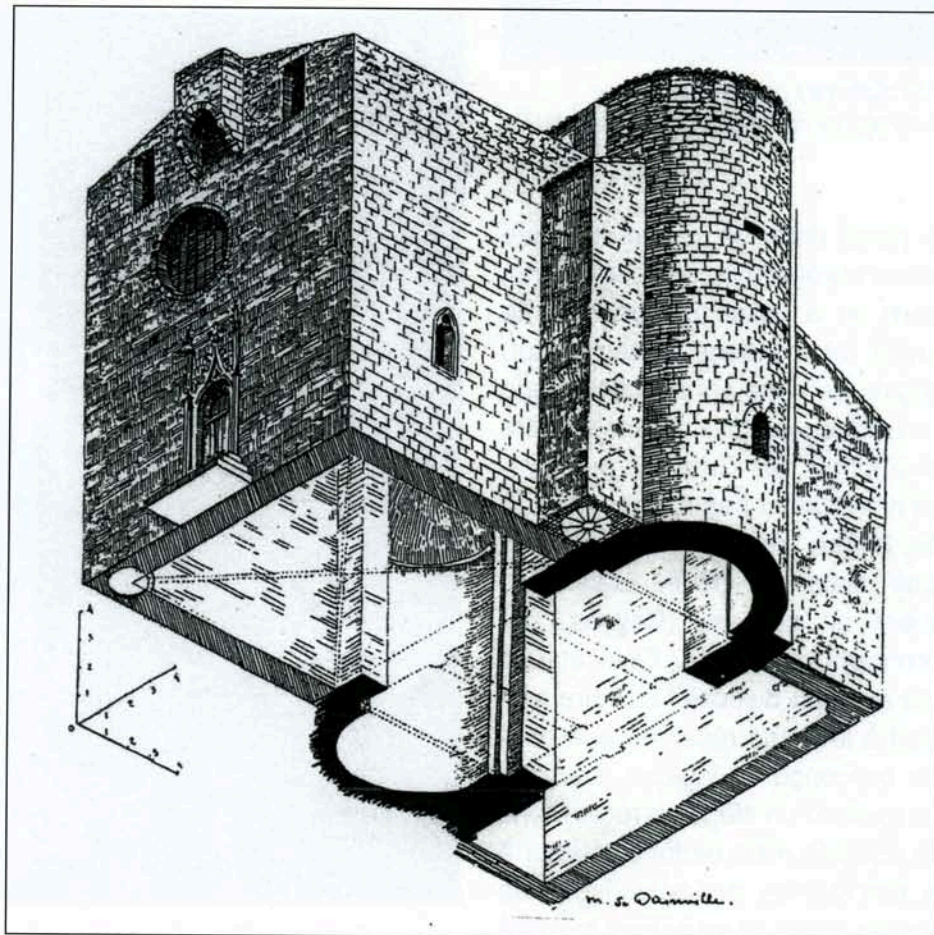
tion (bénéfice) de l'évêque; elle a comme annexe la chapelle SAINT-PIERRE-DE-LENEYRAC ⁽²³⁾. Enfin, en 1631, PLANTAVIT DE LA PAUSE, évêque de **Lodève** (1625-1648), précise que l'église SAINT-SATURNIN est en très bon état, tant pour les bâtiments, que pour les ornements et les cloches ⁽²⁴⁾.

Architecture

Une église-forteresse

Lorsqu'on observe l'agglomération du village de **Ceyras** même d'assez loin, au nord comme au sud, un édifice attire rapidement l'attention par sa hauteur, sa masse, son aspect sombre et sévère avec ses rares et étroites ouvertures. C'est l'église-forteresse Saint-Saturnin: en bas, le lieu de prière, en haut, le poste de défense. Malgré les nombreux remaniements qu'elle a subis au cours des XIV^e, XV^e, XVII^e, XIX^e et XX^e siècles, elle garde encore son caractère militaire.

Comme de nombreuses églises du **Bas-Languedoc**, elle a été fortifiée lorsqu'elle était encore en construction: de la base de l'édifice jusqu'au



Eglise St Saturnin de Ceyras, XII^eme, XIV^eme, XV^eme, XVII^eme, XIX^eme.



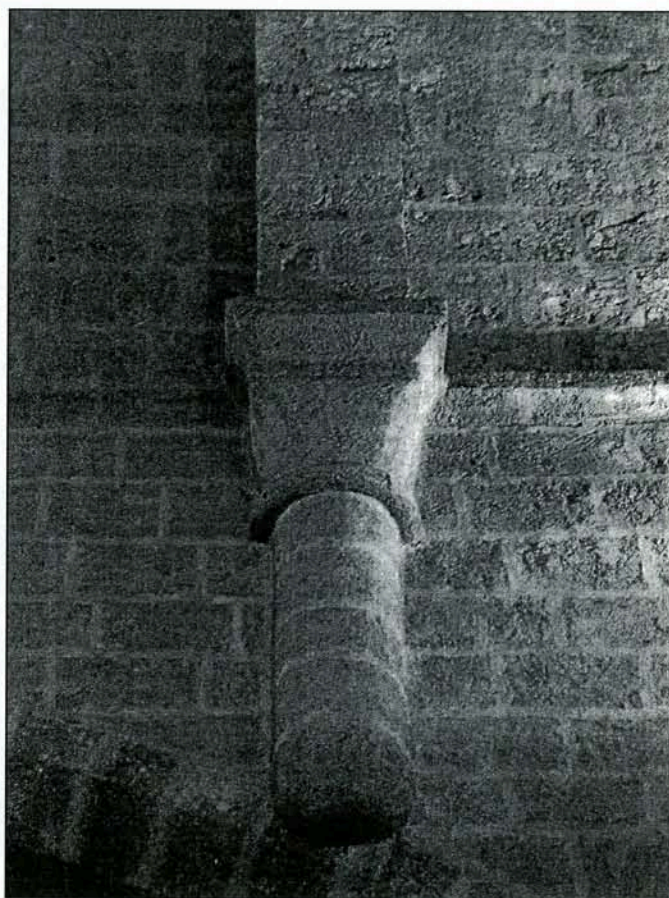
*Eglise St Saturnin de Ceyras.
Abside de l'ancienne église romane (XII^{ème} siècle).*

niveau du toit de la partie primitive, on ne distingue aucune reprise, aucune surélévation des contreforts, des murs d'une part; on a utilisé d'autre part, le même appareil moyen de moellons calcaires (tuf) bien équarris. A l'origine de cette construction d'une robuste simplicité, on met en avant la défense contre les Sarrasins, les Aragonais, les Catalans qui ravaageaient les côtes et n'hésitaient pas à s'aventurer à l'intérieur des terres, contre les Routiers qui traversaient la région. Les mieux défendues étaient les églises qui jouxtaient un château (**Ceyras**, par exemple) ou les remparts d'une cité. Elles étaient élevées d'un seul jet avec un dispositif militaire permanent qui s'adaptait à la partie réservée à la prière, d'après un plan préconçu et logique. L'édifice n'était pas destiné à soutenir un siège en règle mené par une armée bien équipée mais plutôt à résister à des coups de main, des razzias, des actes isolés de brigands et même quelquefois de seigneurs cupides du voisinage ⁽²⁵⁾.

Une église primitive: lieu de prière

La partie primitive de l'église SAINT-SATURNIN, de style roman, que l'on peut encore admirer, remonte au XII^{ème} siècle. L'édifice était orienté à l'est, vers **Le Pouget** (solstice d'hiver). Il formait un rectangle, (la nef), terminé à l'est par une abside semi-circulaire, voûtée en cul de four, moins haute et légèrement moins large que la nef. La fenêtre étroite, maçonnerie aujourd'hui, qui éclaire l'abside à l'est présente un ébrasement intérieur et extérieur. Une autre fenêtre au sud doit être masquée par la tour accolée au XIX^{ème} siècle à l'abside. La nef de trois travées était couverte d'une voûte en berceau plein cintre, renforcée par deux doubleaux retombant sur des colonnes engagées et surmontées de chapiteaux sans décoration, mais dont le tailloir très développé comporte un listel dégagé par un cavet. Un de ces doubleaux dont il ne reste que des traces sous la voûte a été supprimé. L'amorce d'un troisième doubleau apparaît au niveau de l'abside ouest. Cette abside de même largeur que la nef est de construction postérieure, en 1835.

De dimensions modestes comme la plupart des

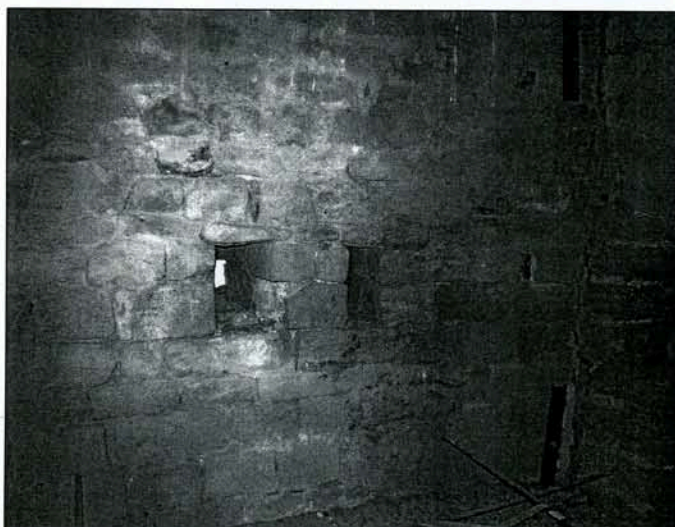


*Départ de l'arc-doubleau de la nef romane.
Chapiteau roman XII^{ème} siècle.
Partie supérieure de la colonne engagée.*

églises paroissiales des villages de ce temps: 6,40m de largeur intérieure sur 14,80m de longueur intérieure, l'église Saint-Saturnin en raison de son état et/ou de son exiguïté sera remaniée à plusieurs reprises et de manière pas très heureuse ⁽²⁶⁾.

Une église primitive: lieu de défense

L'édifice présente par ailleurs une disposition curieuse, notable parce que rare aujourd'hui: au-dessus de la voûte de l'abside et de la nef romanes, à l'étage, donc, s'étend une vaste salle de 13 m de longueur sur 6,40m de largeur, et de 6,30 à 5,50m du sol au faite du toit.



Salle haute (2 meurtrières).

Poursuivant les travaux, toujours au XII^{ème} siècle, une fois l'extrados de niveau de la voûte terminé, on élève les murs au-dessus de la nef et de l'abside, que l'on surmonte d'une simple toiture ou d'un toit en terrasse. Les poutres de la charpente devaient reposer sur les murs renforcés à ces points-là par des contreforts. Ces murs furent munis de créneaux, de meurtrières, d'archères; il est fort possible que des hourds (galeries en charpente posées en encorbellement au sommet des courtines et des tours de la plupart des édifices fortifiés) aient complété le système de défense à l'est et au sud, c'est-à-dire sur les façades exposées aux attaques. Le château qui joutait l'église avant sa destruction en 1875 protégeait les façades ouest et nord. La plupart des trous de meurtrières, d'archères, de hourds ainsi que tous les créneaux ont été maçonnés, mais on distingue encore parfaitement leurs emplacements (cf.photos). A l'est, le mur est semi-circulaire à l'extérieur, d'aplomb avec l'abside, mais polygonal (trigone) à l'intérieur. L'extrados horizontal de la



Ancienne guérite (XII^{ème} siècle) du guetteur avec fenestron donnant sur la nef romane ??

voûte au-dessus de l'abside est à environ 80 cm plus bas que celui de la nef. La hauteur de la salle atteint là 6,30m.

L'attention est ici rapidement attirée par deux détails architecturaux qui donneront lieu à quelques réflexions. Premier détail: A la limite de l'extrados de niveau de la nef et de l'abside, dans l'axe de la salle, se dresse une petite construction bien appareillée, une sorte de guérite surmontée d'un arc plein cintre. Le sol ayant été quelque peu remblayé, l'entrée de cette construction a perdu de sa hauteur. Dans le mur du fond s'ouvre un fenestron carré de 40 cm côté environ qui donne dans la nef de l'église. Face à ce fenestron, au centre du trigone, un autre fenestron de même dimension permet d'observer la campagne environnante. Cette guérite n'aurait-elle pas servi d'abri au guetteur chargé de surveiller les approches du village et de prévenir les défenseurs



Départ de 2 des 4 ogives (XII^{ème} siècle) sur un des pans du trigone (à l'Est) (salle haute).

et les personnes réfugiées dans l'église de l'arrivée de l'ennemi ?

Deuxième détail: On distingue à environ 3m de hauteur, sur les pans de droite et de gauche de l'abside trigonale, le départ de quatre ogives dont le profil à épannelage carré avec deux petits chanfreins permet la datation au milieu du XIIème siècle. Ces ogives ont-elles supporté, avec d'autres qui ont disparu, une voûte arrivant, étant donné leur courbure, au niveau du toit actuel? Avait-on envisagé ou construit un ouvrage de défense ou d'observation à six pans ? un campanile ? Questions sans réponse étant donnés le silence des textes, les remaniements apportés à cette partie de l'édifice. L'église de **Venerque (Haute-Garonne)** présente une abside romane surmontée d'un donjon à cinq pans.

Cette salle était donc affectée à la défense: poste de tir, poste de garde, refuge, entrepôt de munitions de l'époque...Fin XIVème - début XVème siècle, époque de climat d'insécurité et de troubles politiques, les murs sont légèrement surélevés, environ un mètre, afin d'améliorer le système de défense. La salle est divisée en quatre travées de mêmes dimensions. La charpente est supportée par trois arcs-diafragmes en plein cintre de 5,50m de hauteur: deux de ces arcs reposent sur des colonnes engagées montées sur de petits massifs de maçonnerie et disposées dans le même axe que les colonnes de la nef: celles-ci seront en grande partie détruites lorsqu'on éventrera les murs nord et sud de la nef.

On ne peut totalement exclure l'hypothèse d'une construction de cette salle haute au XIVè siècle, même si l'on n'observe aucune trace de reprise. Les



*Nouvelle nef gothique.
Au NE et NO, retonnée du formeret et de l'ogive
qui pénètrent directement dans colonne cantonnée,
soutenue par un cul de lampe (XVème)*

exemples ne manquent pas d'églises transformées à cette époque: **Saint-Jean de Cuculles** dans l'**Hérault**, **Saint-Laurent-des-Arbres** dans le **Gard**, l'abbatiale Saint-Polycarpe près de **Limoux** dans l'**Aude**. Il est vrai que dans les trois cas cités le



Partie sud de la salle haute. Certains créneaux maçonnés sont encore visibles.



Nouvelle nef gothique.

Au SE et SO, retombée du formeret et de l'ogive qui pénètrent directement dans colonne cantonnée, soutenue jusqu'au sol (XVème)

surhaussement est nettement visible.

En 1998, cette salle a été sérieusement restaurée: les murs ont été munis de tirants, la toiture refaite mais les anciennes poutrelles ont été conservées.

Vers une nouvelle nef au XIVème et XVème

Notre région connaît jusqu'en 1348 une extraordinaire expansion démographique favorisée par un grand développement économique: le réseau des paroisses se remplit, on agrandit les églises devenues trop exigües ⁽²⁷⁾. Au cours de la première moitié du XIVème siècle, on éventre le mur sud de l'église romane en vue d'édifier une sorte de collatéral ou bas-côté spacieux, constitué d'une travée voûtée d'ogives en forme de quadrilatère irrégulier de 9,40m à 10m de côté est-ouest sur 10,30m à 11,70m de nord-sud (dimensions intérieures). Le terme de



*Nouveau chœur (arrière plan),
nouveau transept (2ème plan),
nouvelle nef (premier plan).*

bas-côté est inapproprié car sa voûte est à la même hauteur que celle de la nef. Un grand arc brisé sépare l'ancienne nef romane, devenue en quelque sorte le nouveau transept, de la nouvelle nef. Celle-ci est éclairée à l'est par une étroite fenêtre dont l'ogive en lancette est ornée de deux redents dessinant un trilobe. A l'ouest, une autre fenêtre plus large est

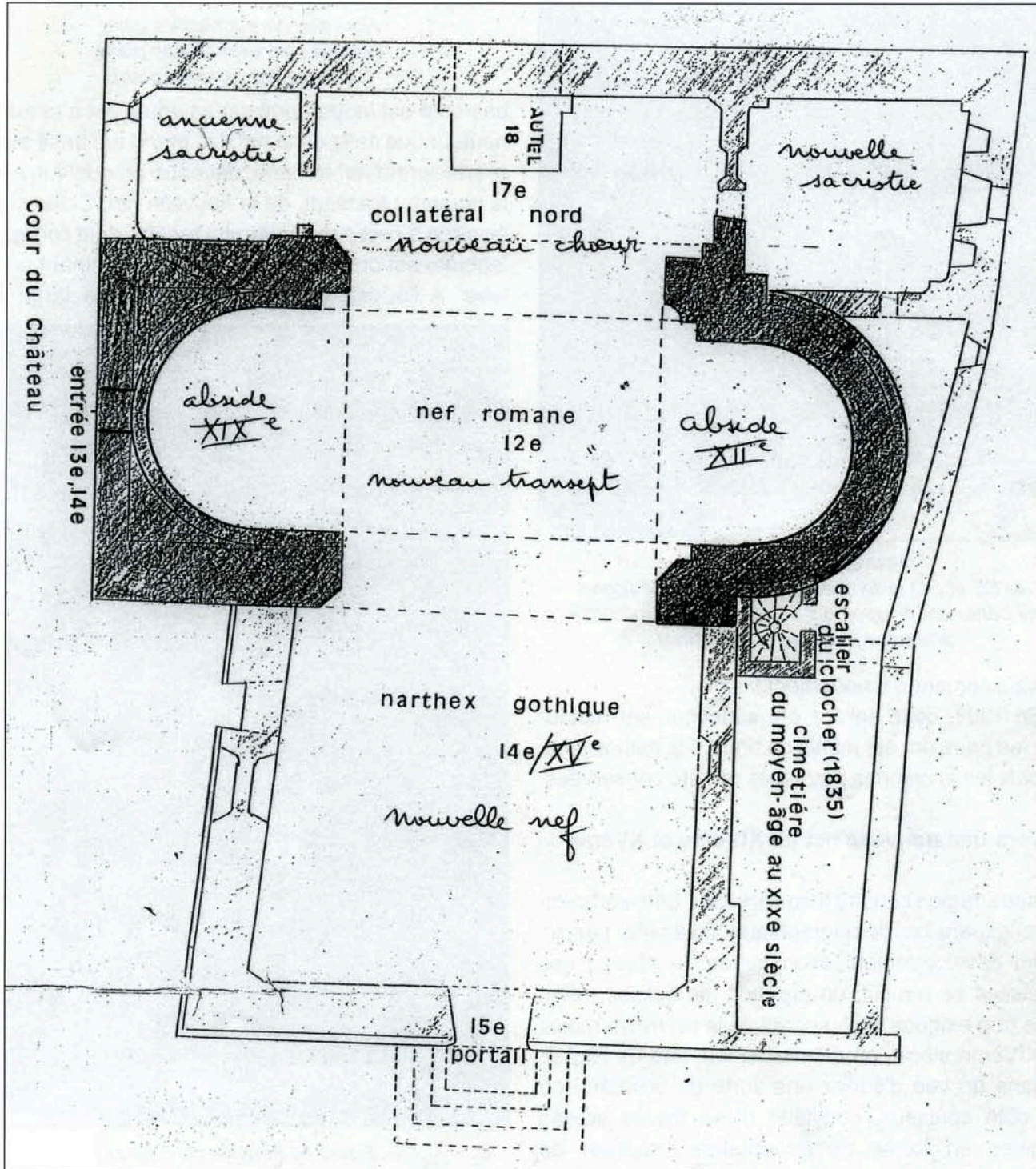


*Eglise St Saturnin de Ceyras,
porte d'entrée du XVème siècle,
arc en accolade, pinacles.*

sommée d'un arc plein cintre, sans remplage. L'ancienne porte d'entrée devait s'ouvrir au sud de la nef romane: elle a été remplacée par une autre ouverte dans la façade sud de la nouvelle nef. Une nouvelle porte sera édifiée au XV^{ème} siècle; nous y reviendrons infra. Mais on n'oublie pas de fortifier cette partie de l'édifice. Sous les combles, sur l'extrados des voûtes, on avait emménagé un autre réduit où l'on ne pouvait accéder qu'en traversant la salle au-dessus de la nef romane. Les murs Est et

Sud étaient percés de créneaux aujourd'hui en partie maçonnés. On accédait aussi à la bretèche ouverte dans l'axe de la façade sud, quasiment au ras de la toiture: c'est un organe de défense percé d'un mâchicoulis, destiné à protéger la porte d'entrée. En 1998, la toiture de la nef a été refaite, mais on a conservé la plupart des anciennes poutres.

A partir de 1350 jusqu'à la fin de la Guerre de Cent Ans en 1453, de nombreuses vicissitudes font sombrer le **Languedoc** au niveau le plus déprimé:



Plan de l'église St Saturnin de Ceyras

disettes, épidémies (peste noire), insécurité. Les routiers, fractionnés en petites bandes, font régner la terreur. Ces crises n'ont guère favorisé l'entretien ou la restauration de l'église Saint-Saturnin.

Au cours de la deuxième moitié du XV^{ème} siècle, on a dû restaurer, renforcer les murs de la nouvelle nef, soit sur toute leur hauteur (angle du mur sud-est), soit sur un quart de leur hauteur (murs sud et ouest). La couleur des moëllons en grès sombre utilisés lors de la restauration tranche sur celle des parties primitives en tuf jaune. Il a fallu également construire une nouvelle voûte, celle du XIV^{ème} siècle s'étant peut-être écroulée ou en raison de son état alarmant. La voûte actuelle est sur croisée d'ogives profilées de part et d'autre en deux cavets superposés séparés par une arête vive et coupées par un méplat. Dans les angles Nord-Est et nord-ouest, l'ogive pénètre quasi totalement dans une courte colonne cantonnée soutenue par un cul de lampe. Au Nord-Est, le formeret a été en partie détruit. Dans les angles Sud-Est et Sud Ouest, l'ogive et les formerets pénètrent directement dans une robuste colonne cantonnée qui descend jusqu'au sol.

A la même époque, la façade Sud s'orne d'une porte monumentale. Son ébrasement peu profond présente trois voussures en anse de panier scandées de fines colonnettes: celles qui encadrent le portail, de plus grand diamètre, sont pourvues dans leur partie supérieure d'une arête; chacune est couronnée d'un pinacle fleuroné. Elle est surmontée d'un gâble dont les rampants garnis de crochets dessinent une accolade. Le sommet de ce gâble est orné d'un fleuron présentant quatre boutons de fleur dont un supérieur. Cette porte ainsi que la bretèche ne sont pas exactement dans l'axe du bâtiment.

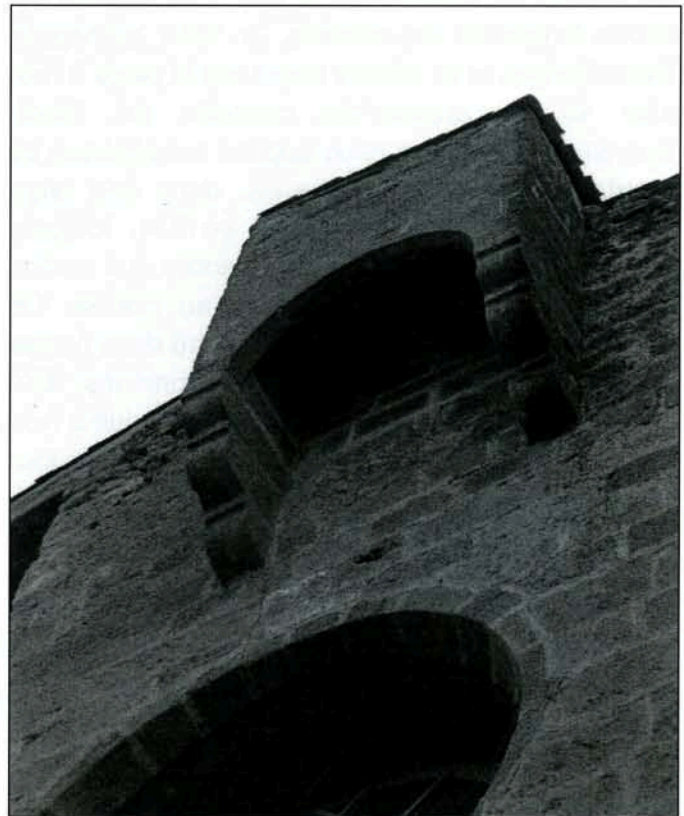
Vers un nouveau chœur

A une époque indéterminée, certainement au cours du XVII^{ème} siècle, le mur Nord de la nef romane est à son tour en grande partie éventré, pour construire un collatéral ou bas-côté Nord, de forme rectangulaire, bien moins vaste, faute d'espace, que celui du Sud, mais prolongé à l'Est par la nouvelle sacristie voûtée d'ogives. Sa voûte en berceau contrebutte celle de l'ancienne nef romane: les chapiteaux et une partie des colonnes qui recevaient les retombées des doubleaux furent conservés au-dessus du grand arc brisé soutenant les restes de l'ancien mur. Au cours du XIX^{ème} siècle, ce bas-côté Nord

devint réellement le nouveau chœur de l'église paroissiale, lorsqu'on y installa le maître-autel: le chevet est donc orienté au Nord. De part et d'autre de ce chœur, on trouve la sacristie actuelle à l'Est, l'ancienne sacristie à l'Ouest; au-dessus de celle-ci s'étend une sorte de chambre appelée "*La maison du Très Saint-Sacrement*". Nous y reviendrons infra. A cette même époque, en 1835, on élève sur le flanc sud de l'abside romane une tour carrée qui donne accès à toutes les parties hautes de l'église, y compris les tours du clocher et de l'horloge.

Une petite rosace

Au XVII^{ème} siècle encore, on perce le mur Sud de la nouvelle nef, dans l'axe du bâtiment, pour construire la petite rosace sans remplage destinée à orner la façade et qui éclairera, à partir de 1878, la nouvelle tribune qui surplombe l'entrée.



*Bretèche du XIV^{ème} siècle,
au-dessus de la rose du XVII^{ème} siècle.*

Clocher et tour de l'horloge

Le clocher de style roman ne remonte pas au-delà du XIII^{ème} siècle. L'appareil de sa construction en moëllons est moins soigné, moins régulier que celui de l'église. Il jouxtait, à l'Est, la nef romane

avant l'aménagement de l'abside ouest au XIXème siècle, et, à l'Ouest, la cour du château avec laquelle il communiquait par une petite porte aujourd'hui maçonnée mais encore visible. C'est une tour massive de défense, de plan rectangulaire de 5,60m sur 4,80m. Il est éclairé par trois baies en plein cintre ouvertes à l'Est, à l'Ouest et au Nord; celle du Sud a dû être maçonnée lors de l'édification de la tour de l'horloge. Il a été découronné de ses structures de défense, déstabilisé et défiguré par des remaniements inconsidérés, en particulier l'aménagement à sa base, en sous-œuvre, au XIXème siècle, de l'abside Ouest et la construction au XXème siècle d'une lourde terrasse en béton à la place du toit de tuiles plus léger.

Pour accéder au clocher par la cour du château, on franchissait la petite porte donnant sur la chapelle Saint-Gervais; il fallait ensuite passer dans la tribune de la chapelle et l'on parvenait à l'escalier à vis qui menait au sommet de la tour. Cet escalier est depuis longtemps impraticable. En 1835, la chapelle Saint-Gervais et sa tribune laissèrent la place à l'abside Ouest, aujourd'hui chapelle du Saint-Sacrement, malgré le refus opposé par l'évêque de **Montpellier**, Mgr DE CABRIERES, dans une lettre adressée au Préfet de l'**Hérault**, en 1834. Toujours en 1835, fut résolu le problème d'accès aux parties hautes de l'église, et notamment au clocher. On construisit en effet une tour de plan carré dans l'angle Sud-Est de l'abside et de la nef romanes. Elle contient un escalier en colimaçon qui conduit à l'extrados des voûtes de l'église, au clocher et à la tour de l'horloge.

La tour de l'horloge est une construction plus tardive du XIVè/XVè siècle. Elle est accolée au clocher au Sud, à l'église à l'Est. De plan rectangulaire comme le clocher, 4,80m sur 2,90m, elle dépasse celui-ci d'un mètre environ. On l'a couverte d'une dalle en béton. Un campanile en fer forgé la surmonte. Comme elle est dépourvue d'escalier, on ne peut accéder à son sommet qu'en passant par le clocher.

Les cloches de l'église

Depuis longtemps, le clocher de l'église de **Ceyras** abritait deux cloches, la tour de l'horloge, une seule. En 1649, Mgr François BOSQUET, évêque de **Lodève** (1648-1657), puis, en 1751, Raimon DE LAUZIERES, prieur de **Ceyras**, signalent le même nombre de cloches. La plus grosse, plus de 600kg,

bien que suspendue au clocher depuis plusieurs années ne fut baptisée qu'en 1754, en présence de la seigneuresse de **Ceyras**, Anne-Sophie DE HAUTEFORT. De 1776 jusqu'en 1818, le clocher reste muet: les deux cloches se sont fêlées. Heureusement, la petite cloche installée en 1669 par le fondeur Jean GOR dans la tour de l'horloge prend la relève. Enfin, après 42 ans d'attente, le fondeur DUCHARME remplace une des deux cloches du clocher. Il faudra attendre jusqu'en 1927 pour remplacer la troisième. L'abbé CHABERT, curé du village, acheta une cloche pour 500 francs aux enchères organisées par la commune de **Clermont-l'Hérault**. Cette cloche provenait de l'église paroissiale de **Fouscais** où elle avait été saisie. Elle avait échappé à la réquisition pour la fonte en 1793 et avait été suspendue au clocheton Nord-Ouest de la priorale Saint-Dominique (Les Pénitents) de **Clermont**, devenue chapelle du collège. Celle-ci fut désaffectée en 1907. La commune mit la cloche en vente⁽²⁸⁾. Renforcés par des tirants en acier à l'intérieur, épaulés par des étais en béton à l'extérieur, le clocher et la tour de l'horloge se survivent. Les deux cloches du clocher doivent aujourd'hui rester muettes de peur que leur balancement et leur sonnerie n'ébranlent les murs.

La maison du Très Saint-Sacrement

Au XVIIIème siècle, douze communautés seulement, dont **Ceyras**, sur plus de 53 dans le **Lodévois**, possédaient une maison commune où se réunissaient l'assemblée communale composée de un à trois consuls (3 à **Ceyras**) et d'une dizaine de conseillers. Certaines communautés qui n'avaient pas de maison commune louaient une pièce ou se réunissaient sur la place publique⁽²⁹⁾.

A **Ceyras**, les réunions de l'assemblée communale avaient lieu de temps immémorial dans une pièce appelée dans les textes "*chambre*", "*hôtel de ville*", "*maison*", "*maison commune*", ou, le plus souvent, "*maison du Très Saint-Sacrement*". Cette pièce est située, d'après les textes, au-dessus de l'ancienne sacristie, à l'extrémité ouest du chœur actuel. Elle était donc située dans l'église. Les archives communales y étaient enfermées dans un coffre. Jusqu'en 1835, date de la construction de l'abside ouest à la place de la chapelle Saint-Gervais, les membres de l'assemblée communale entraient dans l'église par la porte située côté cour du château, à l'Ouest donc.

Ils arrivaient dans la chapelle Saint-Gervais et devaient traverser la tribune aménagée sur cette chapelle pour parvenir à leur salle de réunion. Celle-ci était reliée au clocher par un escalier d'accès. Les rapports entre la communauté paroissiale et les représentants du peuple, quasiment normaux jusqu'en 1789, se tendirent à partir de 1790 jusqu'en 1795, date à laquelle "*l'hôtel de ville*" fut déplacé au presbytère que le conseil de la commune s'était approprié ⁽³⁰⁾. Mais l'accès au clocher posait problème. Il fut résolu en 1835: la chapelle Saint-Gervais et sa tribune ayant été remplacées par l'abside Ouest, on construisit la tour qui jouxte l'abside romane au sud-est. Par son escalier à vis, on accède aisément à la salle haute et aux tours.

Concluons...

L'étude de l'église paroissiale Saint-Saturnin de **Ceyras** se termine ici et ce n'est pas sans regret : son ancienneté, l'originalité de son architecture et jusqu'aux remaniements sévères qu'elle a subis suscitent intérêt et enthousiasme. Certains détails suivis d'explications peu sûres que l'on a fournies au cours de cet examen archéologique aiguisent l'intérêt. La recherche est loin d'être terminée...

REFERENCES

- (1). Midi Libre. Article du 1.12.1970. G.ALZIEU. Bulletin du GREC 56-58 de 1990, p.33 à 36.
- (2).O.GINOUVES, L.SCHNEIDER et D.PAYA. Assoc. Patrim. Cult. Ceyradais. Bull. du GREC 44-45 de 1987, p.9 à 15; 114-116 de 2003, p.21 à 31.
J. ROUQUETTE. Cartulaire Eglise de Lodève (Livre Vert), 1923, p.28. Arch.pers.
G. ALZIEU et J. BELOT. Bull. du GREC 56-58 de 1990, p.33.
- (3).G.ALZIEU. Les Eglises de l'Ancien Diocèse de Lodève au M.A. Ed. Clerc. Montpellier 1998, p.48 à 50.
- (4).Général-Comte DE MITRY. Généalogie Maison DE LAUZIERES DE THEMINES. Moulins. 1923. Branche Aînée et de St. Beaulize (1260-1787). Documents Historiques et Généalogiques sur les Familles du ROUERQUE. Impr. Ratery. 1857. Tome III, p.103-104; Tome I, p.574-577.
E.MARTIN. Chronique et Généalogie des Guilhem de CLERMONT. Impr. Barlatier et

- Barthez. Marseille. 1892. P.77-79 et 120-123.
- P. LOISELEUR DES LONGCHAMPS. Bull du GREC 114-116 de 2003, p 32 42.
- (5).C. DE VIC ET J. VAISSETE. Histoire du Languedoc, Ed. Lacour, Nîmes. 1994. Tome V, p 106, 107, 115.
- (6). ADH, CEYRAS.
- (7).E. MARTIN. Chronique et Généalogie des GUILLEM, seigneurs de Clermont. Ed. Barlatier et Berthelet. Marseille.1892, p. 77, 113, 159.
C. DE VIC et J. VAISSETE. Histoire du Languedoc. Ed. Lacour, Nîmes. Tome VI, p. 47, 48.
- (8).E. MARTIN. Histoire de LODEVE. Imp. Serre et Roumégous, Montpellier. 1900. Tome II, p.344
E. MARTIN. Chronique et Généalogie des GUILLEM, seigneurs de Clermont. Ed. Barlatier et Berthelet. Marseille. 1892, p. 18, 77, 159.
- (9).Cf. Réf. 8. Chronique et Généalogie, p. 77 à 79 et 132.
- (10).Cf. Réf. 9, p.78.
P. LOISELEUR DES LONGCHAMPS.Bulletin du GREC 114-116 de 2003, p.32 à 42.
M.GIRAL et M. PRAT. Ed. Lacour, Nîmes. 1998. CEYRAS, p. 22.
- (11).P. TAURAND. L'Eglise Saint-Paul de Clermont. Bulletin GREC 129-132 de 2005, p.27.
Général-Comte DE MITRY. Généalogie Maison DE LAUZIERES DE THEMINES. Moulins. 1923. Branche aînée.
- (12).Documents Historiques et Généalogiques sur les Familles du Rouergue. T III, p. 99-100. Impr. Ratery. Rodez. Année 1857.
Cf.Réf.10. P. LOISELEUR DES LONGCHAMPS et Réf. 11. Général-Comte DE MITRY.
- (13).Cf.Réf.11. Général-Comte DE MITRY. Branche de St-BEAULIZE
P. LOISELEUR DES LONGCHAMPS. Bulletin du GREC 114-116 de 2003, p.32-42.
Documents Historiques et Généalogiques sur les Familles du ROUERQUE. Impr. Ratery, Rodez. 1857. Tome III, p. 100 et 103-105.
- (14).Cf. Réf.13.
M. GIRAL et M. PRAT. Ed. Lacour, Nîmes. 1998. CEYRAS. P. 47-48 et 83.
M. PRAT. Bulletin du GREC. 114-116 de 2003, p. 18 à 20.
- (15).Cf. Réf. 13.
- (16).Cartulaire de Gellone, p.49.
- (17).G. ALZIEU. Les églises de l'Ancien Diocèse de LODEVE au Moyen Age. Ed. Pierre Clerc.

- Montpellier. 1998, p.48-49.
- (18).P. TAURAND. Bulletin du GREC 129-132 de 2005, p. 13-14 et 16.
- (19).P.TISSET. L'Abbaye de Gellone des Origines au XIII^e siècle. p.39 à 72. Ed. du Beffroi. Imp. Maury. Millau, Année 1992.
- C. PIOCH. Cahiers d'Etudes Anianaises et Gellonnaises N°1 de juin 1999. Septimanie carolingienne et les Abbayes d'Aniane et Gellone; p. 189 à 193.
- (20).Cartulaire de Gellone, p. 428-429.
- J. ROUQUETTE. Revue Historique du Diocèse de MONTPELLIER; N°10 du 15. 02. 1912. Librairie Valat, Montpellier.
- (21).P. TISSET. L'Abbaye de Gellone des Origines au XIII^e siècle, p.158 et 219. Ed. du Beffroi. Imp.Maury. Millau.1992.
- Inventaire BRIÇONNET. Folio 2B et folio 143G ADH, G 1050.
- (22).Mgr.DOUAIS. Synodal de LODEVE, p. 18. Ed. Picard, Paris 1894.
- (23).Bernard GUI. Livre Vert, p. 28. Arch pers. Inventaire BRIÇONNET, folio 45C. ADH G 1050.
- (24).PLANTAVIT de LA PAUSE. V.P.folio 43. ADH, G 4436.
- (25).R. REY. Les Vieilles églises fortifiées du Midi de la FRANCE. Ed. H Laurens; Paris. 1925.p.33 à 92.
- (26).M. DE DAINVILLE. "Monspeliensa" de la Société Archéologique de Montpellier. Article: *L'enfance des églises du Diocèse de*

- Montpellier*. Imp. Manufacture de la Charité, Montpellier. 1935. Tome deuxième: fascicules (I) p. 16 à 20; (II) p. 190-191; (III) p.407 et 411.
- (27).E; LE ROY LADURIE. Les Paysans de LANGUEDOC. Ed. Flammarion, Paris; p. 15 à 17.
- (28).P. TAURAND. Bulletin du GREC, 129-132 de 2005; p. 13, 14, 16.
- (29).E. APPOLIS. Le Diocèse Civil de LODEVE. Imp. Coop. du Sud-Ouest, ALBI, 1951; p. 164-165.
- (30).M. GIRAL et M.PRAT. CEYRAS. Des Origines à l'Aube du XX^e siècle. Ed. Lacour, Nîmes, 1998; p. 29, 39, 47-48, 111.

Remerciements

Je tiens à remercier Mme Thérèse RAYNARD pour les renseignements qu'elle m'a donnés, M. Marcel PRAT pour les documents qu'il m'a communiqués, ainsi que mon ami Jean-Pierre LOUIS pour les photos qu'il a prises et l'aide qu'il m'a apportée en me guidant dans le dédale de couloirs, d'escaliers et de salles de l'église Saint-Saturnin. Leur concours a permis de pénétrer plus avant dans la connaissance du monument.

Paul TAURAND
Décembre 2010.

Nouvelle publication

Editions Clopar - 148 avenue Charles De Gaulle - 69160 TASSIN

<http://clopar.site.voula.fr>

*"Tous les espoirs sont permis !
et quelques autres nouvelles."*

Prix 15 €